

Reims, le 14 janvier 2022

COMMUNIQUE DE PRESSE

Un plan d'actions pour maintenir l'élevage bovin allaitant marnais

Suite à l'enquête réalisée en 2021 par l'Adasea 51 dans le cadre du repérage territorial focalisé sur la filière bovin allaitant, un plan d'actions vient d'être défini pour maintenir les ateliers dans le département lors du renouvellement des générations.

Face à la constante diminution du nombre d'élevages allaitants dans la Marne (un sur trois a disparu en vingt ans), un repérage territorial a été réalisé en 2021 sur cette filière. L'Adasea 51 a été chargée de la réalisation de ce projet porté par les Jeunes Agriculteurs de la Marne et soutenu financièrement par la DRAAF Grand Est, la Région Grand Est et de la Chambre d'agriculture de la Marne. Ce projet a également réuni différents acteurs de la filière : la Chambre d'agriculture de la Marne, le GDSI⁽¹⁾, le Comité Elevage Marne, la FDSEA et la Safer Grand Est.

« L'idée était de **cibler les plus de 55 ans** pour identifier l'existence ou pas de repreneur, ainsi que les freins à l'installation d'un jeune pour poursuivre l'atelier, et voir ensuite si nous pouvons y apporter collectivement des solutions», précise Constant Floquet, président de l'Adasea 51.

Poursuite incertaine de l'atelier après transmission

46 éleveurs de plus de 55 ans (soit 50% des éleveurs allaitants de cette tranche d'âge) ont répondu à l'enquête. Près de la moitié des éleveurs enquêtés pensent transmettre leur exploitation d'ici 2026, soit 22 exploitations (sur les 46 enquêtées). 19 exploitations sur les 22 ont un repreneur identifié (un membre de la famille dans 85% des cas) : 13 poursuivront l'atelier allaitant, 2 sont indécis et 4 l'abandonneront.

La poursuite de l'atelier bovin allaitant après le départ en retraite des éleveurs actuels de plus de 55 ans est donc loin d'être assurée. L'enquête a mis en lumière **un certain nombre de raisons** : une **rentabilité** insuffisante, notamment au regard des **conditions de travail** exigeantes (nombre d'heures de travail importantes, surveillance quasi permanente du troupeau...) qui peuvent conduire également à un **isolement** social des éleveurs. Sont également citées dans un second temps par les cédants d'autres raisons comme la difficulté à trouver un repreneur hors cadre familial, la concurrence grandissante des méthaniseurs pour l'alimentation du troupeau, le manque de communication avec la société...

Face à ces constats, les acteurs impliqués dans ce projet ont défini **un plan d'actions** qui **sera mis en œuvre dès 2022** afin d'aider la filière bovin allaitant à maintenir les élevages **dans le département**. Ce plan d'actions comporte trois axes : sensibiliser à la transmission de l'exploitation , rendre le métier d'éleveur bovin attractif en dynamisant la filière, et communiquer sur le métier d'éleveur bovin.

Trois axes pour maintenir l'élevage allaitant

1-Sensibiliser à la transmission de l'exploitation

Dix futurs cédants identifiés sans repreneur vont être contactés par le **Point Info Transmission (PIT) de l'Adasea 51** pour identifier leurs besoins afin d'installer des jeunes qui assurent la pérennité de leur élevage. Les éleveurs cédant dans moins de 5 ans qui estimaient ne pas être informés sur la transmission (16 agriculteurs ciblés) ont déjà reçu une information du PIT sur les démarches à réaliser. Par ailleurs, le Forum de la Transmission du 26 novembre dernier organisé par les **JA 51** à Fagnières ayant eu un vif succès, l'opération pourrait avoir lieu deux fois par an (au lieu d'une) pour atteindre un maximum de futurs cédants.

2-Rendre le métier d'éleveur bovin allaitant attractif en dynamisant la filière

Trois actions seront conduites par la **Chambre d'agriculture** et le **Comité Elevage Marne**. Tout d'abord, travailler sur l'amélioration de la rentabilité de l'atelier en apportant une plus-value (filiale sous label, panneaux photovoltaïques sur les bâtiments...), et en identifiant des leviers d'optimisation via une adaptation de la démarche "Osez" développée sur certains territoires (Brie, Craie...) à la filière bovin allaitant. Ensuite, permettre aux éleveurs d'échanger entre eux sur leurs pratiques et de rompre l'isolement en proposant des rencontres spécifiques, des formations... Enfin, des journées de l'élevage seront organisées ciblant notamment les lycéens intéressés par le secteur pour leur montrer les différents métiers possibles.

3-Communiquer sur le métier d'éleveur bovin allaitant

Pour faire découvrir au grand public le quotidien d'un éleveur bovin allaitant, la **Chambre d'agriculture** compte développer le tourisme à la ferme, notamment via le réseau Bienvenue à la Ferme. Les **JA**, la **FDSEA** et la chambre vont également renforcer la communication sur les réseaux sociaux et via les Fermes ouvertes, des interventions d'éleveurs dans les écoles, des journées "made in viande".

Contact Presse :

-ADASEA 51-PIT : Caroline Ledeuil 03 26 04 74 09

pit51@adasea.net

-Chambre d'agriculture et Comité Elevage Marne :

Maud Laffrique

03 26 64 96 88

culturelevage@marne.chambagri.fr

-FDSEA 51 :

Carole Meilleur, responsable communication et relations presse **06 08 35 90 55** cmeilleur@fdsea51.fr

-JA 51 : Pauline Beaudouin **06 23 36 66 63**

ja.marne.51@gmail.com

A propos

Le Point Information Transmission (PIT)

Le PIT accueille, informe, sensibilise et oriente les futurs cédants vers les structures partenaires en capacité de les accompagner dans leur réflexion. Le PIT assure également un suivi dans le temps des agriculteurs rencontrés pour vérifier qu'ils trouvent bien les réponses à leurs besoins.

L'Adasea de la Marne

L'ADASEA 51 assure aujourd'hui une mission de service public auprès de la profession agricole et des agriculteurs et viticulteurs par convention avec la DDT, le Département de la Marne, la DRAAF et la Région Grand Est. Son objectif est de maintenir et développer une dynamique sur son territoire. Cette dynamique passe par **le maintien des Hommes**, agriculteurs et viticulteurs, sur ce territoire.

Pour cela, l'ADASEA 51 :

- **installe des jeunes** en agriculture et en viticulture via le Point Accueil Installation (PAI)
- **accompagne les exploitants en difficulté** au cours de leur vie professionnelle grâce à la cellule REAGIR
- aide les exploitants futurs retraités à **transmettre leur exploitation** et à **préparer leur retraite** via le Point Info Transmission (PIT)